

Conseil municipal du 17 octobre 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue à la salle du conseil, de l'arrondissement de Chicoutimi, 201, rue Racine Est, **le 17 octobre 2018**.

PRÉSENTS : Mme Josée Néron, mairesse ainsi que tous les autres membres du conseil, sauf ceux dont le nom apparaît à la rubrique « Absents ».

ABSENTS : MM. Marc Bouchard, Simon-Olivier Côté et Martin Harvey, conseillers.

ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 16 h 00, Madame la Mairesse préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
3. **AFFAIRES GÉNÉRALES**
 - 3.1 Nomination du Directeur général de Promotion Saguenay
4. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

AVIS DE CONVOCATION

La greffière dépose devant le conseil un certificat établi par M. Jean-Marc Claveau, huissier, qui atteste que les documents ont été remis à tous les membres du conseil le 16 octobre 2018.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

VS-CM-2018-486

Proposé par Brigitte Bergeron
Appuyé par Marc Pettersen

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay adopte l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR;**

Une période de questions a été tenue.

3. AFFAIRES GÉNÉRALES

**3.1 NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
PROMOTION SAGUENAY**

VS-CM-2018-487

Proposé par Jonathan Tremblay
Appuyé par Jean-Marc Crevier

CONSIDÉRANT le départ de Monsieur Denis Lemieux au poste de directeur général de Promotion Saguenay;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est impatient d'obtenir des résultats quant à la restructuration et veut préciser ce qu'il attend de son organisme;

CONSIDÉRANT que d'urgence, la Ville veut distinguer le mandat de développement économique de celui de développement touristique;

CONSIDÉRANT que la ville veut que soient évalués les impacts et faisabilités de ce scénario et croit fermement qu'il faut prendre tous les moyens afin que le développement économique et la création de richesse soient priorisés sans perdre de temps;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite nommer Monsieur Patrick Bérubé au poste de directeur général puisque celui-ci a participé au processus de sélection et faisait partie des candidats sélectionnés pour le poste;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay nomme Monsieur Patrick Bérubé au poste de directeur général de Promotion Saguenay et qu'un contrat de travail d'un an, renouvelable, intervienne avec celui-ci

ET QUE celui-ci ait le mandat de mettre en priorité la restructuration de l'organisme en proposant toutes les solutions afin que Promotion Saguenay priorise sa mission de développement économique et de création de richesse.

Le conseiller Jonathan Tremblay demande le vote à main levée.

Adoptée à l'unanimité incluant le vote positif de madame la Mairesse.

4. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Conseil municipal du 17 octobre 2018

VS-CM-2018-488

Proposé par Marc Pettersen
Appuyé par Carl Dufour

QU'il soit résolu de lever la présente séance à 16 h 04.

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saguenay le 5 novembre 2018.

MAIRESSE

GREFFIÈRE

CD/sh